

Vufflens-le-Château

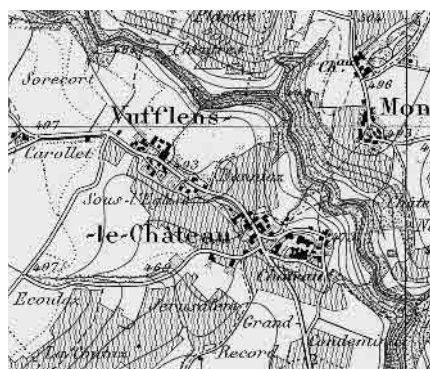
Commune de Vufflens-le-Château, district de Morges, canton de Vaud

ISOS
Ortsbilder®

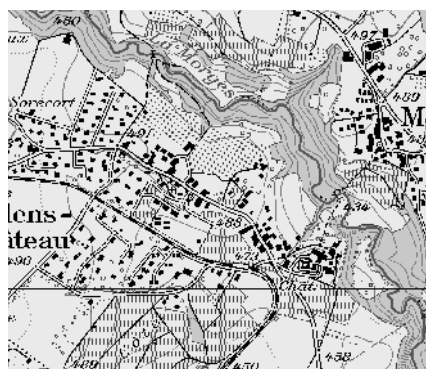


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Fascinant château campé sur sa motte, imposante masse de brique constituant l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture suisse de la fin du gothique. Village-rue se développant en deux parties sur un coteau et un plateau.



Carte Siegfried 1893



Carte nationale 2009

Cas particulier



XX	Qualités de situation
XX	Qualités spatiales
XX	Qualités historico-architecturales

Vufflens-le-Château

Commune de Vufflens-le-Château, district de Morges, canton de Vaud



1 Château, vers 1415–30, et anc. bourg castral



2



3



4



Base du plan: PB-MO 1:5000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 05/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2013: 1-18



5



6



7



8

Vufflens-le-Château

Commune de Vufflens-le-Château, district de Morges, canton de Vaud



9 Composante sur le coteau, Maison de commune, 1843



10



11



12



13 Entité sur le plateau supérieur



14



15



16 Temple, 1865



17 Pôle religieux historique, cure, 1811



18 Ouverture vers le paysage lémanique



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Château et son anc. bourg castral installé sur les flancs d'une butte, composé de maisons paysannes et vigneronnes de deux niveaux, avec dépendances, 18 ^e –19 ^e s., nombreuses transformations/reconstructions princ. dès dernier q. 20 ^e s.	AB	/	×	×	A			1,2,4–8, 10,12,18
EI	1.0.1	Château, construction colossale en brique, chef-d'œuvre de l'architecture militaire suisse de la fin du gothique, vers 1415–30 ; basse-cour avec dépendance rurale, 18 ^e s., transf. vers 1883				×	A	o		1,2,4,5, 10,12,18
	1.0.2	Bâti de deux et trois niveaux, maisons en partie d'origine paysanne, dépendance rurale, 18 ^e –19 ^e s., transformations altérant le caractère du bâti, prob. dès dernier q. 20 ^e s.						o		1,10,18
P	2	Composante organisée sur le tronçon montant d'une rue, maisons villageoises, anc. maisons paysannes et vigneronnes de deux niveaux, ess. 2 ^e m. 18 ^e –19 ^e s., transf. dès dernier q. 20 ^e s., structures ant.	B	/	/	×	B			1,9–12,18
	2.0.1	Maison de commune de deux niveaux couverts d'un toit à croupe, 1843, transf. 1993, avec création d'une place quelque peu surdimensionnée						o		9,10
EI	2.0.2	Groupe sur une terrasse dominant la rue, avec maison de maître, 18 ^e s., en partie reconstr. 1828, dépendances viticole et agricole, 18 ^e –19 ^e s., rural et villa, 20 ^e s.				×	A	o		11,18
P	3	Structure linéaire s'étendant sur le tronçon horizontal d'une rue, bâti lâche de deux niveaux comprenant maisons, fin 18 ^e /2 ^e m. 19 ^e /2 ^e m. 20 ^e s., anc. maisons paysannes et vigneronnes, 18 ^e s., transf. dès dernier q. 20 ^e s.	B	/	/	/	B			13–16
EI	3.0.1	Temple, construction néoromane avec clocher en façade, installée sur un léger terre-plein, 1865, rest. 1954				×	A	o		15,16
	3.0.2	Anc. maison de maître, origine 2 ^e m. 16 ^e s., reconstr. vers 1777, transf. 1989 ; dépendance rurale transf. 1 ^{er} q. 19 ^e s. ; parc richement arborisé						o		13
	3.0.3	Fontaine couverte, bassin daté 1840						o		
E	0.1	Pôle religieux historique, en position dominante sur une petite éminence, à l'origine renforcé par la présence d'une église et au sein duquel subsistent la cure et le cimetière	A	×	/	×	A			17
	0.1.1	Cimetière entouré d'un mur, à son emplacement d'origine						o		
	0.1.2	Cure de deux niveaux couverts d'un toit à croupes, reconstr. 1811, transformation du rural en salle de catéchisme, 1907						o		17
EE	I	Coteau viticole cédant la place au SE à un vaste plateau ponctué de plusieurs mamelons, terrains formant un important cadre paysager au château	a			×	a			1,3,18
	0.0.1	Jardin potager du château, installé en contrebas d'une route, entouré d'un mur faisant office de soutènement côté S						o		1,3
	0.0.2	Vigne sur un glacis, définissant un avant-plan du château, importance capitale pour la lecture du site						o		1,3,18
	0.0.3	Cimetière de Chigny implanté sous la ligne de rupture de pente, masqué par des haies de thuya et une abondante arborisation						o		18
	0.0.4	Chigny (village d'importance régionale, ne fait pas partie de l'Inventaire fédéral), installé au sommet d'un coteau plongeant vers Morges						o		
	0.0.5	Groupe composé de deux anc. maisons paysannes et d'une maison échelonnées dans la pente, 2 ^e m. 19 ^e s., transf./reconstr. dernier q. 20 ^e s.						o		18

Vufflens-le-Château

Commune de Vufflens-le-Château, district de Morges, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.6	Ligne ferroviaire Bière–Apples–Morges mise en service en 1895, modeste bâtiment abritant une salle d'attente, prob. 20 ^e s.						o		
	0.0.7	Mur au sommet d'un talus, cadrant la rue (également 0.0.12)						o		
EE	II	Développement résidentiel sur la partie supérieure du coteau et, au N, sur un plateau supérieur, constitué de villas d'un niveau, avec deux locatifs de deux niveaux au pied du cimetière, origine années 1960, ess. dès dernier q. 20 ^e s.	b			/	b			
	0.0.8	Ecole de deux niveaux couverts d'un toit en bâtière, avec salle de sport détachée, 1993 ; riches aménagements paysagers						o		
	0.0.9	Parcelles de vignes subsistant sur un coteau secondaire orienté SO						o		
PE	III	Partie encore agricole du plateau supérieur, presque entièrement couverte par un verger	a			/	a			
	0.0.10	Anc. ferme concentrée, 1866, transf. en habitation, dernier q. 20 ^e s.						o		
	0.0.11	Villa aux abords d'une composante historique, 2 ^e m. 20 ^e s.						o		
PE	IV	Développement résidentiel aux abords des composantes historiques, villas d'un étage, dès 1969, et locatifs de deux étages, dès années 1980	b			/	b			
	0.0.12	Mur de soutènement cadrant la rue (également 0.0.7)						o		
	0.0.13	Maisons individuelles, années 1930/années 1960, celle au SE se trouvant au sommet d'un grand jardin						o		
PE	V	Pré sur le versant droit du vallon de la Morges, parsemé de quelques bouquets d'arbres sous la butte du château	a			X	a			
	0.0.14	Cours du Curbit, caché sous un épais cordon boisé						o		
	0.0.15	Cours de la Morges, au fond d'un vallon en grande partie arborisé et aux pentes très abruptes sous l'anc. bourg castral						o		
	0.0.16	Monnaz (village d'importance régionale, ne fait pas partie de l'Inventaire fédéral)						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Située à environ trois kilomètres à vol d'oiseau en amont du centre de Morges, la localité est attestée pour la première fois en 1096, sous la forme Volflens. Ce toponyme est formé d'un nom de personne germanique, Wulfilo ou Wulfila, et du suffixe également germanique -ingos, signifiant chez les gens de, chez ceux du clan de, adopté dans l'actuelle Suisse romande à partir du 6^e siècle. La forme composée Vufflens-le-Château apparut relativement tôt, à savoir dès 1228, et permit de distinguer les deux Vufflens du Pays de Vaud.

La première mention du château – et donc implicitement d'une seigneurie – remonte à 1108, ce qui en fait l'un des plus anciens bâtiments de ce type attesté en Pays de Vaud. A l'abri de cette forteresse qui lui offrait une protection sur son côté exposé, un bourg s'est développé, peut-être tardivement, au sommet du versant droit du vallon de la Morges. Doté de fossés et même de murs, il est cité pour la première fois en 1379. Une église placée sous le vocable de saint Aubin était paroissiale en 1228 ; située alors au milieu de l'actuel cimetière, elle a aujourd'hui disparu. D'après la représentation qui en a été faite vers 1863, ce lieu de culte utilisé jusqu'au 19^e semble avoir été édifié au 12^e ou au 13^e siècle. Sa présence sous-entend l'existence d'une agglomération primitive. En 1453, il dépendait du prévôt du chapitre de Lausanne. Entouré par le cimetière, il formait avec la cure toute proche le pôle ecclésiastique de la communauté.

Les terres de Vufflens-le-Château, dont les premiers seigneurs – attestés de manière sûre dès 1167 – portaient le nom de leur domaine, formaient à l'origine un franc-alieu. Elles perdirent leur indépendance lorsque, vers 1190, Guillaume Raimond de Vufflens les céda à l'évêque de Lausanne, qui les lui remit alors en fief. En 1235, la seigneurie fut inféodée par le comte de Genève au seigneur de Cossonay. Elle fut ensuite, à partir de 1250 environ, contrôlée par Pierre de Savoie et resta sous l'autorité de la maison savoyarde probablement jusqu'à la fin du Moyen Age. L'évêque conserva apparemment certains droits également jusqu'à cette époque. Au cours de ces différentes do-

minations, les de Vufflens et leurs successeurs restèrent pourtant seigneurs du lieu, et donc vassaux de ces importants dynastes qui étendirent leur influence sur Vufflens-le-Château. Au milieu du 13^e siècle, la seigneurie passa par alliance à la famille de Duin puis, vers 1385, à celle des de Colombier, par le mariage de Jaquette de Duin avec Henri de Colombier, personnage influent à la cour de Savoie ; alors coseigneur de Saint-Saphorin-sur-Morges, il devint plus tard seigneur de Colombier puis de Vullierens et hérita d'une partie des biens de Guillaume de Montricher.

La reconstruction du château

Le nouveau seigneur, dont le père avait été bailli de Vaud, occupa de hautes fonctions militaires et diplomatiques pour les Savoie, pour l'essentiel en Italie et tout spécialement dans le Piémont. Ami du duc puis comte Amédée VIII et, pour finir, son plus proche conseiller, il reçut vers 1406 la charge considérable de commandant en chef à la fois militaire et administratif de cette région du nord de l'Italie, dont il avait aidé à l'intégration dans l'Etat savoyard. Toutes ces charges valurent honneurs et richesses au seigneur vaudois et c'est sans doute grâce à cet accroissement de fortune qu'il put reconstruire complètement son château de Vufflens entre 1415 et 1430 environ, unique forteresse bâtie in extenso à la fin du Moyen Age dans le Pays de Vaud.

Adoptant probablement de l'ouvrage précédent son emplacement et sa disposition générale, cette puissante construction présentait une organisation défensive très aboutie. Puisant à différentes sources, principalement piémontaises et lombardes – régions d'où venaient d'ailleurs les maîtres d'œuvre –, mais aussi françaises – auxquelles se réfère par exemple le principe d'une immense tour maîtresse « isolée » –, cette conception originale est le château régional qui a poussé le plus loin la hiérarchisation des parties et le souci de la défense en profondeur et en élévation. Reprenant les avantages de solutions éprouvées et connues sur le plan régional, comme l'adextrement – c'est-à-dire le principe organisationnel d'une structure défensive visant à contraindre l'assaillant à progresser de manière à toujours offrir au défenseur son côté droit, non protégé par le bouclier – ou les commandements successifs, avec une haute tour maîtresse

constituant le pivot permanent de la défense, il assimilait en outre de manière rigoureuse les meilleurs perfectionnements développés à l'époque dans le domaine défensif, connus et synthétisés par Henri de Colombier durant sa longue pratique de l'art de la guerre et des sièges. Dans un système concentrique massé, les défenses verticales étaient prises en charge par les couronnements systématiques de mâchicoulis, les horizontales par de fausses-braies, sur lesquelles pouvait prendre place l'artillerie. L'épaisseur de ces terrasses entourant toute la forteresse formait, de plus, un obstacle de taille à la sape, à la mine et aux coups des canons assaillants. L'utilisation générale de la brique, un matériau qui résiste remarquablement bien à l'éclatement, à l'inverse de la pierre, était en outre tout à fait adaptée à l'artillerie de siège de l'époque et à ses boulets de pierre. L'architecture liée à ce matériau fut d'ailleurs introduite dans la Suisse romande actuelle lors de la construction de ce château, qui en reste le premier et le meilleur exemple.

Au nord, la basse-cour, où se trouvaient les bâtiments agricoles, était entourée par une muraille. Son accès était peut-être défendu par une barbacane, c'est-à-dire un ouvrage avancé de fortification.

Destin du château

Le château eut la malchance, d'un point de vue historique, d'être conçu à une période où l'évolution des techniques de siège, celle de l'artillerie à poudre tout spécialement, s'accélérait et allait gagner, au milieu du 15^e siècle, une efficacité redoutable. Une partie de son système défensif devint ainsi, à peine achevé, déjà obsolète, notamment son imposante élévation. Il fit l'objet de plusieurs transformations, rénovations ou aménagements de confort dès le 16^e siècle, entre autres suite à l'incendie provoqué en 1530 par la coalition emmenée par les troupes bernoises, qui s'était lancée au secours de Genève suite aux actions des membres de la confrérie de la Cuiller. Son aspect extérieur en revanche ne se modifia que très peu au cours du temps. Les seuls remaniements touchant les parties visibles de son enveloppe furent la modification ou le percement de baies – surtout sur le corps de logis, au 18^e siècle –, la démolition, avant 1780, du crénelage qui protégeait les fausses-braies, lors de leur aménagement en jardins d'agrément, et la

construction d'une terrasse à leur pied, probablement juste après 1787. Considéré comme « monument historique » dès la fin du 18^e siècle, il fit l'objet, à partir du siècle suivant, de plusieurs rénovations qui furent toutes réalisées dans le respect de son caractère. Les toitures de la tour maîtresse et du corps de logis retrouvèrent, respectivement en 1987 et vers 2010, leur couleur jaune d'origine, lorsque des tuiles de terre cuite vinrent remplacer la couverture d'ardoise, plus foncée, qui avait été posée au 19^e siècle.

Période bernoise

En 1536, les Bernois annexèrent le Pays de Vaud et imposèrent la Réforme. Après avoir fait d'abord partie du bailliage de Moudon, la localité fut intégrée à celui de Morges, créé en 1539. Au spirituel, elle forma à nouveau, après avoir été brièvement rattachée à Morges, une paroisse, ce dès 1544. Celle-ci comprenait l'annexe de Denens, les communes de Chigny et de Clarmont, ainsi que les agglomérations de Vaux-Dessus puis Vaux-Dessous. Après la mort, en 1544, de Philibert de Colombier, dernier représentant mâle de la famille, la seigneurie passa en de nombreuses mains jusqu'en 1641, année où la famille de Senarclens l'acquit, pour la conserver jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Période cantonale

Après la Révolution vaudoise de 1798, l'ancien bailliage de Morges, remodelé, devint l'un des districts du canton du Léman puis, dès 1803, du canton de Vaud. A cette date, la localité comptait 181 habitants, majoritairement des paysans, parmi lesquels certains pratiquaient également la culture de la vigne. Ce nombre augmenta et atteignit environ 280 résidents, un niveau que la population de l'agglomération conserva pendant une grande partie de la seconde moitié du 19^e siècle.

Les privilèges seigneuriaux étant abolis, la famille de Senarclens ne conserva de la seigneurie que le château et son domaine. Au cours du 19^e siècle, la localité fut dotée de nouveaux bâtiments communautaires. En 1811, la cure fut reconstruite. En 1843 fut édifiée la Maison de commune, qui abritait également des salles de classe, des logements et la fromagerie. Après la démolition de l'ancienne église, un temple fut élevé

en 1865 sur la rue, un nouvel emplacement qui permit de concevoir un lieu de culte plus vaste. A l'orée de la basse-cour du château fut bâti un petit poulailler d'inspiration néogothique, probablement lors des travaux effectués vers 1850 par les architectes Henri Perregaux puis Charles Rossire dans la cour intérieure de la forteresse.

Dans sa première édition de 1893, la carte Siegfried montre la localité dans un environnement encore tout à fait campagnard. On y reconnaît facilement les trois composantes historiques, à savoir le château et son ancien bourg à l'est, la première entité villageoise directement à l'ouest et la seconde plus à l'ouest. La vigne y occupe les coteaux qui, depuis lors, ont été colonisés par les développements résidentiels du 20^e siècle. Le Curbit – en fait un bief qui se détache du cours principal de ce ruisseau et alimente au passage, à l'orée occidentale de l'agglomération, une scierie – traverse à ciel ouvert la partie supérieure de Vufflens-le-Château, avant de se jeter, comme aujourd'hui, dans la Morges, au nord du château. Cette édition de la carte ne signale pas, en revanche, la ligne de chemin de fer Bière–Apples–Morges, inaugurée deux ans plus tard, en 1895.

Au début du 20^e siècle, le château passa par alliance à la famille de Saussure, dans les mains de laquelle il se trouve toujours. Il abrita de ce fait le célèbre linguiste Ferdinand de Saussure, qui y mourut en 1913. Au cours du siècle, les abords des composantes historiques furent parsemés de quelques maisons individuelles, la première remontant probablement aux années 1930. En 1960, la population de la localité était retombée à 182 habitants, un nombre équivalent à celui de 1803. Le développement de quartiers de villas, initié dans ces années-là, la fit ultérieurement croître de manière soutenue. Suite à l'abandon progressif des activités rurales – principalement après la seconde guerre mondiale –, les maisons paysannes et vigneronnes de l'agglomération furent transformées à partir du dernier quart du 20^e siècle. En 1993, l'enseignement scolaire fut déplacé dans une nouvelle école. La réorganisation des circonscriptions ecclésiastiques vaudoises, achevée en 2000, fit que Vufflens-le-Château fut intégré à la nouvelle paroisse Saint-Prex-Lussy-Vufflens. La localité compte aujourd'hui

794 habitants, qui, pour la plupart, sont des pendulaires travaillant majoritairement dans l'agglomération lausannoise.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le site est inscrit dans la partie inférieure du relief qui monte des rives lémaniques jusqu'aux sommets du Jura, un terrain caractérisé par une succession de coteaux orientés sud-est séparés par des plateaux. L'agglomération est installée dans la partie où cette topographie s'anime à l'approche du vallon de la Morges (V). Ainsi, le plateau inférieur (I) s'élève pour former une large terrasse au pied de la localité, tandis que la partie supérieure (III) s'avance sur le coteau, ce qui fait apparaître des pentes orientées sud ou sud-ouest. Dans un environnement encore largement rural et très verdoyant, le château (1.0.1) constitue la pièce maîtresse. Comptant en Suisse parmi les réalisations les plus significatives de l'architecture militaire de la fin du Moyen Age, il tire sa valeur autant de ses proportions impressionnantes et de son côté ostentatoire exprimant la puissance de son commanditaire que de ses qualités de forteresse et de sa remarquable mise en œuvre. Largement exposé vers le plateau inférieur et accompagné de son ancien bourg situé en contrebas à l'est, avec lequel il forme un groupement (1), il occupe le sommet d'une butte qui domine le vallon. Installé le long d'une route qui escalade le relief parallèlement au vallon, à quelque distance du sommet de son versant, le bâti villageois se répartit en deux composantes détachées, l'une (2) située sur le coteau, l'autre (3) sur le palier supérieur. Sur le flanc sud-ouest de cette dernière se trouve le pôle religieux historique (0.1) de l'agglomération, formant une petite cellule implantée en position dominante. Malgré leur proximité, les liens visuels entre les trois composantes bâties principales sont pour ainsi dire inexistantes, ce en raison de leur disposition dans la topographie et de l'effet de masque créé par une végétation abondante.

Le château et son ancien bourg

Parmi le groupement (1) installé sur la butte, directement à l'est de la route, l'élément le plus visible est le

château (1.0.1). Implantée sur un puissant soubassement formé par le socle des fausses-braies, auquel s'ajoutent les terrasses aménagées à leur pied au 18^e siècle, cette architecture de brique présente une silhouette très découpée. Elle est constituée de deux parties très typées. Situé à l'ouest, le réduit seigneurial est composé d'une immense tour maîtresse – appelée aussi donjon dans le vocabulaire moderne – couverte d'une haute toiture à croupes se terminant par un lanternon. De plan carré et haute de 35 mètres, depuis le sol de la cour jusqu'à sa corniche, elle est nettement la partie la plus élevée du château. Elle est cantonnée de quatre tours également orthogonales. Coiffées par des toits pyramidaux recouverts d'un matériau sombre, celles-ci sont reliées entre elles par des terrasses bordées d'un mur bas encore partiellement couronné de mâchicoulis.

Installé à l'est, le grand corps de logis constitue un élément plus ramassé. Son élévation, composée d'un étage de « caves » surmonté de trois niveaux – le dernier se situant au niveau des mâchicoulis –, mesure près de 18 mètres de haut, du sol de la cour intérieur jusqu'à la corniche du couronnement principal. Cet imposant bâtiment compact, couvert également d'une toiture à croupes, est cantonné de quatre tourelles, cette fois-ci cylindriques, très engagées dans l'angle et nettement plus hautes que les murs. Ces « aiguilles » sont surmontées d'une flèche à huit pans très élancée, protégée par un revêtement de couleur sombre.

Reliées par les hautes courtines qui masquent l'étroite cour intérieure, les deux parties principales sont extrêmement différenciées, tant visuellement qu'au point de vue du programme. Aux formes acérées du réduit seigneurial, destiné prioritairement aux fonctions militaires, répond une apparence plus ronde pour le corps de logis, qui était le lieu de résidence du seigneur. Bien que suivant un schéma commun – une composante centrale quadrangulaire avec un élément sur chacun de ses angles –, la composition des volumes est tout à fait contrastée : le réduit seigneurial possède des parties très différenciées, avec un ouvrage central très élevé entouré de quatre entités plus basses, tandis que le corps de logis forme une bâtisse compacte, trapue et massive, dans laquelle sont fichées des tourelles élancées, qui la dépassent. La cons-

truction est en outre caractérisée par un couronnement systématique des élévations par des mâchicoulis. Ces éléments défensifs présentent des décorations remarquables, utilisant des motifs de dents d'engrenage ou de dents-de-scie et rendues possibles par l'utilisation de la brique. La forme triangulaire très allongée des consoles sur lesquelles ils reposent constitue de plus un dessin typique, particulièrement notable pour la tour maîtresse. Située sur le côté nord de la forteresse, la basse-cour est en partie délimitée par la ferme du château datant du 18^e siècle. A l'ouest de cette dépendance se trouve un poulailler néogothique, petite construction d'un niveau couvert d'un toit en bâtière, dont les baies utilisent un motif d'arc brisé.

Installé à l'est du château, l'ancien bourg castral est formé essentiellement de maisons paysannes de deux niveaux, le plus souvent contiguës. Le bâti se regroupe dans sa majorité sur une rue deux fois cou-dée, qui suit la face orientale du château, bifurque ensuite dans la ligne de pente, sur un court tronçon, puis reprend sa première orientation au niveau d'un replat, où elle se termine au nord en cul-de-sac. De là, un étroit chemin se glissant entre deux pignons permet de rejoindre à pied la voie qui passe au nord du château. Le dernier tronçon septentrional de la rue représente en outre l'aboutissement d'un accès qui vient depuis le sud, à partir de la route menant à la localité.

La rue est délimitée par les murs gouttereaux des maisons paysannes, datant des 18^e et 19^e siècles et présentant de nombreuses transformations effectuées dès la seconde moitié et surtout dès le dernier quart du 20^e siècle. La disposition des trois groupements distincts dans lesquels se rassemble la majorité du bâti – deux presque en vis-à-vis dans la ligne de pente, le dernier dans la partie horizontale inférieure – ainsi que la présence d'une maison vigneronne isolée et de dépendances rurales, créent des espaces-rues fermés. L'étagement des constructions, dominées par la masse du château, participe à cette spatialité dense. Dans la partie septentrionale, là où la topographie pourrait offrir un dégagement, la vue se trouve en fait bloquée par la lisière de la forêt.

Le bâti villageois

Traversée par la partie montante de la rue principale, la composante (2) installée sur la pente du coteau est constituée de maisons villageoises et de fermes concentrées, parmi lesquelles certaines ont abrité des activités viticoles. Ce bâti de deux niveaux remontant essentiellement à la seconde moitié du 18^e et au 19^e siècle présente des transformations effectuées dès le dernier quart du 20^e siècle. Des linteaux en accolades, probablement gothiques, ornant les baies d'une habitation sont vraisemblablement le signe de structures antérieures.

La rue est délimitée par une diversité d'éléments qui correspondent à la variété des dispositions des constructions : soit par des murs gouttereaux constituant la façade d'une rangée, disposés derrière un espace de transition aujourd'hui goudronné, ou par les murs gouttereaux également, mais très peu percés, de bâtisses implantées directement sur la voie et prenant jour plutôt sur leur pignon, ou encore par des murs pignons, eux aussi peu ajourés et également disposés directement sur la chaussée ou sur le trottoir. Son côté occidental présente la fermeture spatiale la plus marquée. Sur quasiment toute sa longueur, la vue est bloquée par une limite continue et légèrement curviligne, constituée de murs de soutènement – ceux qui sont inférieurs à la hauteur des yeux sont couronnés par une riche arborisation – et de la succession des dépendances rurales d'une maison de maître (2.0.2). Les façades sur rue de ces bâtisses agricoles – implantées au niveau d'une terrasse artificielle – sont particulièrement imposantes, parce qu'elles sont aveugles ou très peu percées. Elles s'élèvent en outre sur des soubassements qui peuvent être très présents, à cause de contreforts massifs qui les renforcent ou parce que leur hauteur croît à mesure que la route descend. Le tracé des ouvrages soutenant la plateforme est légèrement décalé par rapport à l'axe de la chaussée, ce qui ménage, au niveau de cette dernière, un dégagement latéral se terminant contre l'annexe de l'une des maisons villageoises. Mitoyenne avec le pignon occidental de l'une de ses annexes implantée perpendiculairement à la rue, et donc placée à une certaine distance de la voie publique, la demeure cossue remontant au 18^e siècle ne s'aperçoit quant à elle que brièvement à travers le portail qui

donne accès à la propriété. Lorsque l'on descend la rue, l'épaisse végétation qui suit la limite curviligne du jardin s'étendant en amont de la résidence cache pendant longtemps le château, avant que la partie supérieure de sa silhouette ne surgisse pour rapidement disparaître derrière les toitures des maisons implantées à l'est de la chaussée. Caractérisé par un bâti dense dont le front s'élève soit directement derrière un trottoir exigu, soit légèrement en retrait, ce côté de l'espace-rue est quelque peu plus perméable que son vis-à-vis. Ce caractère est amené par quelques brèves échappées vers le vallon et par les espaces en profondeur, perpendiculaires à la voie, que forment les étroites cours desservant les entrées de certains édifices, notamment ceux qui sont situés dans une seconde couche. Au bas de la composante, toujours du côté oriental, la Maison de commune (2.0.1) trouve sa place à l'arrière d'une maison paysanne et vigneronne. Cette bâtisse massive reste cependant bien visible grâce à sa position à la frange de l'entité et au dégagement que lui offre une place villageoise quelque peu surdimensionnée et agrémentée d'une fontaine. Depuis là se profile la façade occidentale du château, au-delà d'une légère échancrure du terrain.

Légèrement séparée de la cellule inférieure, la seconde composante villageoise (3) est installée dans le prolongement de la rue, l'espace de transition entre les deux composantes étant bordé de murs (0.0.7, 0.0.12). Traversée par le tracé ondoyant de cette voie publique, elle forme une structure linéaire horizontale caractérisée par la succession très lâche d'un bâti comportant deux niveaux. Celui-ci est formé principalement d'habitations et de maisons paysannes et vigneronnes édifiées entre la fin du 18^e et la seconde moitié du 20^e siècle. Les constructions autrefois liées à l'activité rurale présentent des transformations entreprises quant à elles à partir du dernier quart du siècle dernier.

En plus de la végétation parfois abondante de jardins souvent bordés de murs, la rue est délimitée par les façades autant gouttereaux que pignons du bâti implanté en ordre détaché. Leur orientation diffère parfois de celle de la rue, une situation particulièrement vraie pour l'ancienne maison de maître (3.0.2) du domaine de la Garde, aujourd'hui transformée en

restaurant réputé. Ces élévations sont séparées du domaine public par un petit espace souvent verdoyant. Vu le nombre restreint de constructions, les exceptions à ces dispositions prennent une importance toute particulière. Ainsi, le bâti s'avance parfois jusqu'au trottoir – quand il existe –, et certaines constructions sont groupées en mitoyenneté ou en contiguïté. La rue est en outre marquée par le volume du temple (3.0.1), installé en 1865 sur un terre-plein, et plus particulièrement par son clocher légèrement saillant par rapport à la façade d'entrée décorée de motifs néoromans. Plus à l'ouest, une fontaine (3.0.3) anime l'espace-rue près de l'embranchement d'un chemin. Bien que la cellule se trouve au bord du plateau supérieur, les vues vers le sud-ouest sont empêchées par un léger renflement qui en longe la bordure.

Le pôle religieux historique

Dominant la rue principale, le pôle religieux historique (0.1) est formé de la cure (0.1.2), reconstruite en 1811, et du cimetière (0.1.1), qui se trouve à son emplacement original. Un chemin qui s'embrancher sur la rue au niveau de la fontaine constitue l'accès le plus évident à cet ensemble. Après un court raidillon, il traverse la cellule entre les murs qui entourent tant le champ des morts que les jardins de la cure. La composante est aussi accessible par une voie connectée à la rue principale à la hauteur du temple. Grâce à sa position dominante sur le point culminant du renflement, cette entité bénéficie de points de vue variés sur les paysages environnants.

Les espaces environnants mettant le château en valeur

En raison de son implantation et de la topographie environnante, le château se présente de la manière la plus spectaculaire depuis le sud. La large surface dégagée du plateau inférieur (I) permet en effet de bien appréhender sa grandeur et sa silhouette, qui, depuis n'importe quel endroit de ce secteur, se découpe sur le ciel. Le relief général du coteau met en outre de manière inopinée son apparition en scène. Après la longue ascension du coteau qui débute à Morges, il se distingue une première fois à la hauteur de Chigny (0.0.4), au loin, avant de disparaître rapidement, masqué par le bouquet d'arbres qui ombrage le cimetière de cette localité (0.0.3) et par les pentes

d'un talus. Après un passage spatialement resserré entre les murs qui encadrent un raidillon, l'arrivée sur le plateau amène une grande ouverture, principalement sur les côtés, tandis que la forteresse trône en face de toute son élévation, soulignée par un étagement de murs – ceux qui soutiennent les fausses-braies et la terrasse inférieure ainsi que celui qui borde le chemin longeant cette face du monument. La vigne (0.0.2) qui s'étend sur les pentes de la butte complète ce tableau. Plus on s'approche du château, mieux on se rend compte de sa taille, que l'on déduisait auparavant par comparaison avec le bâti environnant.

Du côté nord, la partie du versant droit du vallon de la Morges qui n'est pas recouvert de forêt (V), à travers laquelle coule le cours du Curbit (0.0.14) caché sous un épais cordon boisé, constitue également un premier plan très intéressant pour le château et pour le bourg, notamment par son caractère campagnard qui garantit l'environnement historique de ce bâti.

Les espaces environnants à l'ouest du site

Parsemé de quelques constructions (0.0.10, 0.0.11), la partie encore agricole du plateau supérieur (III) préserve le caractère campagnard de ce secteur du site. Il offre en outre un dégagement significatif à la cellule villageoise supérieure, dont le contact direct avec le terroir, tout comme pour l'entité installée sur le coteau, est en partie perturbé par plusieurs bâtiments d'habitation construits essentiellement à partir de la fin des années 1960 (IV).

En raison de la topographie, qui le met rarement en concurrence avec les éléments historiques, et de l'effet de masque amené soit par une longue haie qui borde une partie de son pourtour, soit par l'abondante végétation qui agrmente les jardins de ses constructions, le développement résidentiel (II) apparu dès le dernier quart du 20^e siècle, assez étendu, reste cependant relativement discret.

Qualification

Appréciation du cas particulier dans le cadre régional

XX	Qualités de situation
----	-----------------------

Qualités de situation prépondérantes grâce à l'implantation du château sur une butte s'avancant sur le versant droit du vallon de la Morges, marqué à cet endroit par des flancs très abrupts ; présence très forte du monument dominant son ancien bourg et un plateau qui interrompt la pente d'un coteau s'élevant depuis Morges ; caractère marquant de sa silhouette, qui, par la taille formidable de la construction, se découpe sur le ciel depuis n'importe quel point de vue situé dans ses alentours proches ; à une plus large échelle, masse visible à une très grande distance ; présence de deux composantes agricoles se développant respectivement sur le coteau et sur un plateau supérieur.

XX	Qualités spatiales
----	--------------------

Qualités spatiales évidentes, relevées dans la rue de l'ancien bourg, intéressante par son dénivelé qui crée un fort sentiment de tridimensionalité, ainsi que dans la voie reliant les deux composantes agricoles, un long ruban presque linéaire ponctué par un bâti plutôt lâche. Mention particulière pour l'organisation spatiale extrêmement précise du complexe castral.

XX	Qualités historico-architecturales
----	------------------------------------

Qualités historico-architecturales prépondérantes, grâce au château, chef d'œuvre de l'architecture militaire romande – et même suisse – de la fin du gothique ; construction colossale tout à fait originale, portant l'empreinte de son constructeur, Henri de Colombier, et s'inspirant de modèles piémontais – qu'elle surpasse sans doute par l'ampleur et le développement poussé de ses éléments défensifs – ainsi que français. A côté de ce monument qui à lui seul suffit pour donner au site ses qualités historico-architecturales, présence d'un échantillon de maisons paysannes et vigneronnes des 18^e et 19^e siècles, de deux maisons de maître du 18^e siècle, ainsi que de bâtiments communautaires – cure, Maison de commune et temple – des deux premiers tiers du 19^e siècle.

2^e version 11.2012/pla

Photos numériques : 2013
Michèle Jäggi

Coordonnées du site
526.017/153.094

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse